

INFORMATION SUR LES Activités Physiques et Sportives

Votre formation à l'INSA intègre de la 1^{ère} à la 4^{ème} année la pratique d'Activités Physiques et Sportives à raison de 2h hebdomadaires au 1^{er} et au 2^{ème} semestre

Vous devez conserver l'original ou le scan de votre certificat médical d'aptitude

	Semestre 1	Semestre 2
Pour les primo-entrants de 1^{ère} année	Préparation Physique Générale Présence obligatoire de tous les étudiants (<u>inaptes aussi</u>) lors de cette 1 ^{ère} séance. Dès la 1^{ère} séance, venez en tenue de sport!	Choix de votre APS en novembre 2020
Pour les primo-entrants de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année et les réinscriptions	Inscription obligatoire de TOUS les étudiants Ceux qui ne se seront pas inscrits seront affectés automatiquement dans une activité dans laquelle des places sont encore disponibles du 24 août au 7 septembre 2020 avec login sur le lien suivant : https://aps.insa-toulouse.fr/identification.php Dès la 1^{ère} séance, venez en tenue de sport!	

Rappel important du Règlement des Études en cas d'absence et d'inaptitude

- ✚ Toute absence doit être **justifiée**.
- ✚ Toute inaptitude physique :
 - en cours de cycle d'une ou plusieurs séances doit être justifiée par un **certificat médical** transmis à votre enseignant dans un délai de 8 jours
 - à l'année ou au semestre : prendre contact avec l'enseignante responsable des activités adaptées Véronique GROS : veronique.gros@insa-toulouse.fr